

BPREA

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Octobre 2025

RNCP n°38093 (enregistrement certification le 09/03/2017)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38093/>

Le diplôme est accessible par la voie de la :

- Formation par apprentissage
- Formation continue
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

CFPPA/OFA

EPLEFPA

de ROANNE-CHERVÉ-NOIRÉTABLE

Le BPREA est un diplôme d'état du Ministère de l'agriculture

Le niveau de l'action dans le cadre d'une filière de formation : niveau 4

Activités

- Organiser les opérations liées aux cultures et aux élevages,
- Participer à la gestion et aux choix stratégiques de l'exploitation,
- Assurer les démarches commerciales liées à l'exploitation (achat de fournitures et des aliments, ventes des produits...).

Environnement du métier

Travail en extérieur.

Débouchés

- Responsable d'exploitation,
- Salarié qualifié,
- Chef d'atelier de production agricole.

Poursuite de formation possible

- BTS ACS'Agri (Bac+2) ou Certificat de spécialisation
- Parcours à l'installation (chambre d'agriculture).

Conditions d'admission - Pré-requis

Pour toute candidature :

- Avoir un projet professionnel en rapport avec les métiers de l'agriculture (saliat ou installation)
- Avoir plus de 18 ans avant la fin de formation

Pour l'apprentissage :

- Avoir une entreprise d'accueil ou collectivité territoriale
- Être âgé entre 16 et 29 ans révolus
- Compléter le dossier d'inscription en ligne via : <https://app.hub3e.com/landing-page/124/candidature>

Pour la formation continue :

- Candidature via : <https://app.hub3e.com/landing-page/124/LandingPageCandidatureFC>

Accès à la formation

Le délai de traitement moyen pour l'enregistrement par le CFPPA d'un apprenant est de 15 jours après la date du positionnement et la validation définitive d'entrée en formation est conditionnée à l'obtention du financement.

Prochaine rentrée : septembre 2026

BPREA

Durée de la formation

970 h maximum individualisé selon les validations des
acquis académiques 280 heures en stage en entreprise (8 semaines)

Objectifs : aptitudes et compétences visées et évaluées

Obtenir la capacité professionnelle agricole

- acquérir des capacités professionnelles du niveau 4,
- avoir accès aux aides à l'installation (DJA,)
- faciliter l'accès au foncier.

Contenus principaux de la formation

- Pilotage stratégique de l'entreprise agricole,
- Préservation et amélioration des sols et de la biodiversité,
- Conduite des processus de production,
- Organisation du travail,
- Gestion de l'entreprise.

Modalités pédagogiques

Cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés, retour et partage d'expériences, visites d'entreprises agricoles, échange et rencontre avec les acteurs du monde professionnel et analyse de sa pratique professionnelle.

Adaptations possibles du parcours

Parcours individualisés selon les validations d'acquis académiques et/ou allègement de formation grâce aux passerelles possibles entre certaines certifications. Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences

Modalités d'alternance

La formation en alternance est organisée sous forme modulaire sur une période de 24 mois (apprentissage : 3j/2j sur 24 mois).



Évaluation de la formation

- 7 unités capitalisables – Évaluations en situation professionnelle.
- C1- Se situer en tant que professionnel.
- C2- Piloter le système de production.
- C3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème.
- C4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise.
- C5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise.
- C6-C7 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (UCARE, Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi). Au choix :
 - Accueil à la ferme, transformation des produits, travaux agricoles avec la traction animale, agroéquipements, maraichage

Le diplôme permet d'obtenir :

La certification de sauveteur secouriste du travail (SST)

Le Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto)

le Certificat d'Aptitude Professionnelle pour le Transport d'Animaux Vivants (CAPTAV).

Des évaluations formatives sont organisées tout au long de la formation.

Frais - Rémunération - Financements

Aucun frais pédagogiques

- Vous entrez en voie directe (10 mois)

- Plusieurs financements possibles : France Travail, Région, Transition Pro, CPF, OPCO.

Tarifs à partir de 15,00€ minimum de l'heure.

- Rémunération possible

- Vous entrez en voie professionnelle (24 mois)

- En tant que salarié en contrat d'alternance, la rémunération minimale peut aller de 27 à 100 % du SMIC.

• La formation est prise en charge par l'organisme financeur (OPCO, collectivité et tout organisme collecteur des fonds de formation dont dépend l'entreprise).

CFPPA de ROANNE-Chervé-Noirétable

42124 PERREUX

Tél : 04.77.44.82.00

cfppa.roanne@educagri.fr



TAUX DE RÉUSSITE

> Réussite 2025 : 100%



SATISFACTION

> Promotion 2025 : 98%



DURÉE

> de 10 à 24 mois



PUBLIC

> Accessible à tous

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur :
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.



Contact

cfppa.roanne@educagri.fr



Crédit photos : Natur'Académie Anthony Faye



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes